



Vollet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

réserve
u
moniteur



23080606

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

13 JUIN 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : BE 0770.351.234

Nom :

(en entier) : CREA ELEC BUILDING

(en abrégé) :

Forme légale : société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : 7141 Morlanwelz (Carnières), Rue de la Station 59

Objet de l'acte : WIJZIGING VAN DE STATUTEN – VERPLAATSING VAN DE ZETEL

D'un acte reçu par le Notaire Sylvain BAVIER à La Louvière, le 08.05.2023 il est extrait ce qui suit :

Premier résolution - transfert du siège

L'assemblée décide de transférer le siège en Région flamande à "1600 Leeuw-Saint-Pierre, chaussée de Mons, 709/boîte 10".

Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts pour l'adapter au présent transfert du siège.

Le nouvel article 2 est libellé comme suit :

« Le siège est établi en Région flamande.

La société peut établir, par simple décision de l'organe d'administration, des sièges administratifs, agences, ateliers, dépôts et succursales, tant en Belgique qu'à l'étranger.

La société peut, par simple décision de l'organe d'administration, établir ou supprimer des sièges d'exploitation, pour autant que cette décision n'entraîne pas de changement en matière de régime linguistique applicable à la société. »

Troisième résolution - coordination des statuts

L'assemblée générale décide de modifier les statuts conformément à ce qui est dit ci-avant.

L'assemblée donne tous pouvoirs à l'administrateur pour faire le nécessaire pour la coordination des statuts.

Sous la condition suspensive de la publication des statuts en néerlandais

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Signé (S. BAVIER)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Vollet BAu recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)